

DEC 03/2017

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 24 mars 2017

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 24 mars 2017

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Proposition de virement de crédits n° DEC 03/2017 à l'intérieur de la section III – Commission – du budget général pour l'exercice 2017

E 11979

Bruxelles, le 15 mars 2017
(OR. en)

7304/17

FIN 186

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Günther OETTINGER, membre de la Commission européenne
Date de réception:	15 mars 2017
Destinataire:	Monsieur Edward SCICLUNA, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 03/2017 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2017

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 03/2017.

p.j.: DEC 03/2017



BRUXELLES, LE 14/03/2017

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2017
SECTION III - COMMISSION TITRES: 13, 23, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 03/2017

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 1305 Instrument d'aide de préadhésion -- Développement régional et coopération régionale et territoriale

ARTICLE - 13 05 02 Instrument d'aide de préadhésion (IAP) -- Achèvement de la composante du développement régional (2007-2013) CP -17 323 000,00

POSTE - 13 05 03 02 Achèvement de la coopération transfrontalière et participation de pays candidats et potentiellement candidats aux programmes de coopération transnationaux et interrégionaux des Fonds structurels -- Contribution de la rubrique 4 CP -4 419 000,00

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence CP -17 258 000,00

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence (report) CE -50 000 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, aide alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins CP 39 000 000,00

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins (report) CE 50 000 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

13 05 02 - Instrument d'aide de préadhésion (IAP) -- Achèvement de la composante du développement régional (2007-2013)

b) Données chiffrées à la date du 06/03/2017

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	172 258 377,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	172 258 377,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	52 822 770,84
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	119 435 606,16
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	102 112 606,16
7 Prélèvement proposé	17 323 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	10,06 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 06/03/2017	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Le montant peut être mis à disposition à la suite du renforcement, d'un même montant, de la ligne budgétaire au moyen d'un virement interne effectué par la Commission en décembre 2016 afin de couvrir les demandes de remboursement arrivées plus tôt (avant la fin de 2016) que prévu (2017).

I.2

a) Intitulé de la ligne

13 05 03 02 - Achèvement de la coopération transfrontalière et participation de pays candidats et potentiellement candidats aux programmes de coopération transnationaux et interrégionaux des Fonds structurels – Contribution de la rubrique 4

b) Données chiffrées à la date du 06/03/2017

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	6 569 630,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	6 569 630,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	2 150 288,08
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	4 419 341,92
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	341,92
7 Prélèvement proposé	4 419 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	67,26 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 06/03/2017	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Le montant peut être mis à disposition à la suite du renforcement, de 8,2 millions d'EUR, de la ligne budgétaire au moyen d'un virement interne effectué par la Commission au second semestre 2016 afin de couvrir les demandes de remboursement arrivées plus tôt (avant la fin de 2016) que prévu (2017).

I.3

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 06/03/2017

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	315 000 000,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	315 000 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	315 000 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	297 742 000,00
7 Prélèvement proposé	17 258 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	5,48 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 06/03/2017	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide de pays tiers spécifiques, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget; en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile d'une crise et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

I.4

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence (report)

b) Données chiffrées à la date du 06/03/2017

	CE
1 Crédits de l'exercice (report)	98 605 366,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	98 605 366,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	98 605 366,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	48 605 366,00
7 Prélèvement proposé	50 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	50,71 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 06/03/2017	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Identique à celle de la page 4.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 06/03/2017

	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 089 706 885,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	1 089 706 885,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	71 501 231,38
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	1 018 205 653,62
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1 057 205 653,62
7 Renforcement proposé	39 000 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	3,58 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	3 147 073,32
2 Crédits disponibles à la date du 06/03/2017	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %

d) Justification détaillée du virement

Dans le bassin du lac Tchad, la sécheresse et les déplacements massifs de populations dus aux violences perpétrées par Boko Haram sont à l'origine d'une grave crise humanitaire. Selon les estimations, plus de sept millions de personnes sont actuellement en proie à la famine dans le nord-est du Nigeria, en état d'insurrection, et autour du lac Tchad.

Devant l'ampleur et la gravité d'une crise qui se précipite, la plupart des agences des Nations unies intensifient considérablement leurs efforts depuis l'été 2016. Leur présence accrue sur le terrain et l'amélioration récente des conditions d'accès ont mis en évidence les besoins pressants des populations dans des zones précédemment inaccessibles.

Le plan d'intervention humanitaire 2017 en faveur du Nigeria, lancé en décembre 2016, se chiffre à 1,1 milliard d'USD, ce qui le place en quatrième position parmi les appels de ce type lancés dans le monde. Avec les montants demandés pour les trois autres pays touchés (Cameroun, Tchad et Niger), un montant total de 1,5 milliard d'USD est nécessaire pour faire face à cette crise. En outre, le plan régional d'aide aux réfugiés de décembre 2016, doté d'une enveloppe de 241 millions d'USD, vise à soutenir quelque 460 000 réfugiés et personnes déplacées.

Au terme d'une évaluation approfondie des besoins, une aide supplémentaire de l'Union de 50 millions d'EUR en crédits d'engagement est requise, en plus des 54,9 millions d'EUR alloués initialement pour cette crise en 2017. Un montant de 39 millions d'EUR en crédits de paiement est également nécessaire.

L'ampleur des besoins recensés dépasse les montants actuellement disponibles au titre de l'instrument d'aide humanitaire.

Au 16 février, le taux d'exécution global des crédits inscrits au chapitre 23 02 (Aide humanitaire) s'établissait à 78 % pour les engagements et à 4 % pour les paiements. Le solde actuel, de 118 millions d'EUR en crédits d'engagement, de la réserve opérationnelle de l'aide humanitaire est nécessaire pour faire face aux crises et catastrophes naturelles jusqu'à la fin de l'année.

La Commission a également examiné les possibilités de redéploiement à partir d'autres domaines politiques de la rubrique 4. Par conséquent, elle présente une demande de virement de 21,7 millions d'EUR en crédits de paiements issus de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) et sollicite la mobilisation de la réserve d'aide d'urgence, à hauteur de 50 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 17,3 millions d'EUR en crédits de paiement, pour répondre à la crise décrite plus haut.

II.2

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins (report)

b) Données chiffrées à la date du 06/03/2017

	CE
1 Crédits de l'exercice (report)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	0,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	0,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	50 000 000,00
7 Renforcement proposé	50 000 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	484 791,50
2 Crédits disponibles à la date du 06/03/2017	284 791,50
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	41,25 %

d) Justification détaillée du virement

Identique à celle des pages 6 et 7.

(Pour de plus amples informations, voir l'annexe 1).

ANNEX 1

Lake Chad

2016	
Total amount committed for this crisis (including EDF)	EUR 122 350 000
2017	
Amount committed through the current year's initial Humanitarian Implementation Plan (HIP) relating to this crisis	EUR 54 880 000
Funds already committed this year for this crisis from the:	
- Operational Reserve	0
- Education in Emergencies	0
Total amount from EU Budget committed this year (i.e. total revised HIP and/or Emergency Decisions)	EUR 54 880 000

Additional needs	
Total needs	EUR 50 000 000
Breakdown by country (indicative)	
- Nigeria	EUR 27 000 000
- Niger	EUR 5 000 000
- Chad	EUR 10 000 000
- Cameroon	EUR 8 000 000

Timing
April 2017

Why the additional funding is needed?
<p>The Lake Chad crisis has been escalating - in scope and severity - to such an extent that most UN agencies have internally raised its ranking to an L3 crisis over the summer of 2016 and have since significantly stepped up their operations. Last year also saw an increase in the number and capacity of International Non-Governmental Organisations to respond to the crisis.</p> <p>The increased field presence and recent improvements in access have enabled the assessment of needs of populations in areas which were previously not accessible. Humanitarian actors now discover populations in dire need of assistance, which indicates that the magnitude of the humanitarian crisis in Northeast Nigeria and in neighbouring areas has been underestimated.</p> <p>The Nigeria 2017 Humanitarian Response Plan (HRP) was launched in December 2016 for USD 1,1 billion - the fourth largest such appeal in the world. When adding the amounts requested for the other three affected countries (Cameroon, Chad and Niger), a total of USD 1,5 billion is requested for this crisis. In addition, the UN High Commissioner for the Refugees launched a USD 241 million Regional Refugee Response Plan in December 2016 to assist some 460 000 people.</p>

The Commission has multiplied its advocacy efforts in 2015 and 2016 to raise awareness about the scale of this emergency and provided EUR 122,4 million from the EU budget in 2016. This has enabled more humanitarian actors to start operations in the region, which resulted in a substantial increase in operational capacity on the ground.

However, despite its growing magnitude, the increase in advocacy and the progressive recognition by the authorities of the size of unmet needs, the crisis remains largely ignored and the current levels of funding are insufficient to adequately address the needs.

The initial 2017 allocation from the Humanitarian aid budget (EUR 55 million, of which EUR 27,5 million for Nigeria) should be increased by EUR 50 million to increase response to the urgent humanitarian needs in Nigeria and the region.

What will it be used for?

The funds will be used to provide emergency assistance to cover the most urgent humanitarian needs of conflict-affected populations in the four countries of the Lake Chad region, contributing also to strengthening their resilience.

ANNEX 2

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE EMERGENCY AID RESERVE IN 2017

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2017 which relate to the Emergency Aid Reserve (EAR), and the remaining amount of the EAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations from 2017 Reserve (EUR)	Commitment Appropriations from Reserve carried-over (EUR)	Payment Appropriations from 2017 Reserve (EUR)
DEC 03	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Lake Chad		50.000.000	17.258.000
DEC 04	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for the Horn of Africa	16.394.634	48.605.366	50.000.000
DEC 05	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Yemen	20.000.000		16.000.000
	Total of Proposals	36.394.634	98.605.366	83.258.000
	Remainder	278.605.366	0	231.742.000
	Total remainder of commitment appropriations	278.605.366		